

Alors que l'Ecole publique manque de tout, les écoles privées catholiques détournent chaque année entre 12 et 15 milliards d'€ d'argent public en application de la loi Debré de 1959 qui établit le financement des écoles privées sous contrat.

Pire, le premier ministre Bayrou couvre les violences physiques et sexuelles commises à Bétharram depuis des décennies, Bétharram qui est loin d'être la première école privée catholique où de tels actes sont dénoncés !



D'un côté l'impunité pour les violences physiques et sexuelles Bétharram et de l'autre, une sanction pour une enseignante d'un lycée public ayant fait observer une minute de silence pour Gaza... Quelle honte !

Dans ce contexte, la FNEC FP-FO et la Libre Pensée du Rhône vous invitent à une :

Réunion publique « Après l'affaire Bétharram »
Vendredi 6 juin à 18h30 à Lyon
(Bourse du Travail, salle Moissonnier 3ème étage,
métro B place Guichard)

**en présence de Paul Vannier, corapporteur du rapport
parlementaire sur le financement public de l'enseignement
privé sous contrat et de la commission d'enquête
sur les violences en milieu scolaire**

Cette réunion sera l'occasion de réaffirmer nos revendications :

« Fonds public à l'Ecole publique, fonds privés à l'Ecole privée ! »

« Abrogation de la loi Debré qui détourne des milliards d'€ d'argent public vers les écoles privées catholiques ! »